

Presse de la Manche 25/11/2017

Saint-Lô Agglo. Projet d'implantation au Fleurion Une centrale solaire au Désert

Lundi soir, Saint-Lô Agglo a donné son feu vert à l'implantation d'un parc photovoltaïque sur la zone d'activité du Fleurion, au Désert, près de Saint-Jean-de-Daye.

Après le projet de centrale de Brix, la Manche affirme son intérêt pour l'énergie solaire. Lundi soir, le conseil communautaire de Saint-Lô Agglo a examiné un projet d'implantation d'un parc photovoltaïque sur l'aire du Fleurion au Désert. Celui-ci est proposé par la société Locogen, en association avec West-Energies, la société d'économie mixte créée par le conseil départemental de la Manche.

Outil pédagogique

Le projet prévoit l'installation de panneaux solaires sur une superficie d'environ 10,5 ha, l'équipement constituant une centrale d'une puissance de 4 MW capable d'alimenter en électricité 930 foyers pendant une année.

« Ce programme s'inscrit dans l'optique d'ouverture



Les panneaux photovoltaïques seront installés sur une superficie de 10 hectares.

du Département et de Saint-Lô Agglo vers les énergies renouvelables », souligne Gilles Quinquenel, président du conseil d'agglomération. « Il va renforcer l'image de

Saint-Lô Agglo comme territoire d'énergie positive et sera aussi un outil pédagogique pour les enfants ». Un programme pédagogique autour des énergies devrait être

mis en place par le Pavillon des énergies avec, en particulier, la possibilité de visiter la centrale solaire.

Le projet a fait l'unanimité après l'interpellation de Jérôme Viriouvet, élu écologiste. « Je voterai le projet en vous rappelant mon souci de préserver les terres agricoles. Ce doit être un souci permanent ». Sur ce point, Gilles Quinquenel s'est montré rassurant. « Ce souci doit effectivement être une priorité. Cette opportunité d'implantation est idéale car le projet est situé en partie sur des terrains invendables en raison d'une servitude de gaz et ses contraintes en matière de sécurité ».

La centrale solaire sera relativement discrète sur la zone d'activité du Fleurion, visible sur 130 m le long de la RD8, laissant une réserve foncière de 4,7 ha à l'Agglo pour de futurs projets de développement économique.

G. H.

Ouest France 22/11/2017

La construction d'un parc solaire au Désert à l'étude

Le conseil communautaire a approuvé, lundi, le projet d'implantation d'un parc photovoltaïque dans la zone du Fleurion, sur la commune du Désert. Ce dernier est porté par l'entreprise Locogen, en partenariat avec la société d'économie mixte West Energies, initiée par le conseil départemental de la Manche. La centrale solaire occuperait environ 10,5 ha de terrains appartenant à Saint-Lô Agglo. Sa puissance serait de 4 MW, soit l'alimentation électrique de 930 foyers par an.

« Il est prioritaire de s'engager for-

tement dans la production d'énergies renouvelables, a salué Jérôme Viriouvet (Saint-Lô). Mais il est tout aussi prioritaire de préserver les terres agricoles, productrices de richesses, de biodiversité et puits à carbone. Le plus efficace serait d'installer les panneaux sur des surfaces déjà artificialisées, comme des bâtiments ou des parkings. »

« Sur de l'existant, nous devons en effet avoir le réflexe, aujourd'hui, des énergies renouvelables », a acquiescé le président de l'Agglo, Gilles Quinquenel.

La construction d'un parc solaire au Désert à l'étude

L'entreprise Locogén, en partenariat avec la société d'économie mixte West Energies, initiée par le Département, va étudier la possibilité d'implanter un parc solaire dans la commune du Désert. Le site retenu est le parc d'activités du Fleurion, d'une surface de 6 ha dont les trois quarts sont déjà commercialisés (77 %). Le projet, qui vise une implantation sur des terrains détenus actuelle-

ment par Saint-Lô agglomération, prévoit la construction d'une centrale solaire d'une puissance de 4 MW, soit l'alimentation électrique de 930 foyers par an. Le projet occuperait une parcelle d'environ 10,5 ha.

Un programme pédagogique autour des énergies renouvelables pourrait également être mis en place, en partenariat avec le Pavillon des énergies, situé à côté.